



LA REUNION

## A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX  
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

### RECYCLAGE FORMATION DE BASE A LA SECURITE REC CFBS

#### Contenu :

##### **I- Recyclage Techniques individuelles de survie (TIS) (8h)**

La formation en matière de techniques individuelles de survie est validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise

#### **Enseignements théoriques :**

Les enseignements théoriques consistent en un cours de remise à niveau et d'actualisation des

- Les changements intervenus dans la réglementation ;
- Les changements intervenus dans la technologie ;
- Des études de cas

#### **Exercices pratiques**

Exercices pratiques consistent à :

- Endosser une brassière de sauvetage (Formation pouvant être réalisée à bord) mettre et utiliser une combinaison d'immersion
- Sauter dans l'eau sans se blesser à partir d'une certaine hauteur
- Redresser un radeau de sauvetage renversé en portant une brassière de sauvetage
- Nager en portant une brassière de sauvetage
- Rester à flot sans brassière de sauvetage
- Monter dans une embarcation ou un radeau de sauvetage à partir du navire et à partir de l'eau en portant une brassière de sauvetage (Formation pouvant être réalisée à bord)
- Prendre les mesures initiales requises lors de l'embarquement dans les embarcations et radeaux de sauvetage en vue d'accroître les chances de survie (Formation pouvant être réalisée à bord)
  - Faire fonctionner le matériel des embarcations ou radeaux de sauvetage (Formation pouvant être réalisée à bord)
  - Faire fonctionner les dispositifs de repérage, y compris le matériel radioélectrique (Formation pouvant être réalisée à bord),
  - Filer une ancre de cape ou une ancre flottante (Formation pouvant être réalisée à bord)

##### **II. - Recyclage Formation de base à la lutte contre l'incendie (FBLI) (14h)**



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

La formation en matière de lutte de base contre l'incendie est validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise

### **Enseignements théoriques**

Les enseignements théoriques consistent en un cours de remise à niveau et d'actualisation des connaissances, compréhensions et aptitudes énumérées dans la colonne 2 du tableau A-VI/1-2 et portant essentiellement sur :

- Les changements intervenus dans la réglementation
- Les changements intervenus dans la technologie
- Des études de cas

### **Exercices pratiques**

Les exercices pratiques consistent à :

- Utiliser divers types d'extincteurs d'incendie portatifs
- Utiliser un appareil respiratoire autonome (Formation pouvant être réalisée à bord)
- Éteindre des incendies peu importants, par exemple des feux d'origine électrique, des feux d'hydrocarbures ou de propane
- Éteindre des incendies importants avec de l'eau (en utilisant des lances à jet plein et à jet diffusé)
- Éteindre un incendie à l'aide de mousse, de poudre ou de tout autre agent chimique approprié
- Pénétrer et traverser, avec une ligne de sécurité mais sans appareil respiratoire, compartiment dans lequel de la mousse à haut foisonnement a été injectée
- Lutter contre l'incendie dans des espaces clos remplis de fumée en portant un appareil respiratoire autonome
- Éteindre un incendie à l'aide de brouillard d'eau pulvérisée ou de tout autre agent approprié de lutte contre l'incendie dans un local d'habitation, ou dans une chambre des machines simulée, en feu et rempli de fumée épaisse
- Éteindre un feu d'hydrocarbures à l'aide d'une canne à brouillard et de lances à jet diffusé, de poudre chimique, ou d'une canne à mousse
- Effectuer un sauvetage dans un local rempli de fumée en portant un appareil respiratoire (Formation pouvant être réalisée à bord)



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.